



Les Nouvelles *d'Andrest*

Bulletin d'Informations Municipales n° 7 - Juin 2016



Projet d'extension de l'école

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Andrest ne déroge pas à la règle qui veut que les premiers mois de l'année soient consacrés à la mise en place des projets et de leur financement, et en particulier :

- Les travaux d'aménagement de la place de la gare et la réfection de la partie sud de la rue J. Duclos.
- Les permis de construire de l'extension de l'école et de la micro crèche sont accordés, la consultation des entreprises est en cours pour un début des travaux à l'automne.
- Les piliers du portail et les murs de l'école de la Mairie ont été restaurés et repeints, une fresque conçue et créée par les enfants durant le temps périscolaire est en cours de réalisation.

La vie locale est toujours riche à Andrest les animations, les interventions à but culturel ou d'information sont nombreuses et variées et il est conseillé de consulter notre site internet, les programmes ou les panneaux d'affichage régulièrement, pour ne rien manquer. A noter que la commune s'est déclarée « Hors TAFTA » (Traité économique et commercial entre les États-Unis et les États Européens qui pourrait nous être très défavorable s'il restait tel qu'il est proposé par les USA).

La fusion intercommunale avec les communautés de Rabastens-de-Bigorre et Maubourguet progresse avec pour points communs le partage des savoir-faire et des expériences afin que ce nouveau et grand territoire soit une réussite notamment pour l'économie et l'emploi. De plus, la volonté de tous les élus est qu'il n'y ait aucune contrainte fiscale supplémentaire pour les contribuables.

Andrest n'est pas déconnectée de la vie politique nationale et soutient l'Association des Maires de France lors de son 99^e Congrès National qui s'est tenu les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2016 : les Maires, notamment des petites communes, ont été entendus par le Président de la République concernant la baisse des dotations de l'État. Cette diminution sera assouplie de moitié pour 2017. Pour mémoire notre commune a subi une réduction de plus de 20 % de la Dotation Globale de Fonctionnement ces trois dernières années ce qui nous a amenés à renoncer à des travaux de voirie pourtant bien nécessaires.

Tout au long de ce nouveau bulletin, vous trouverez d'autres détails de la vie municipale et associative pour tous les âges et dans de nombreux domaines.

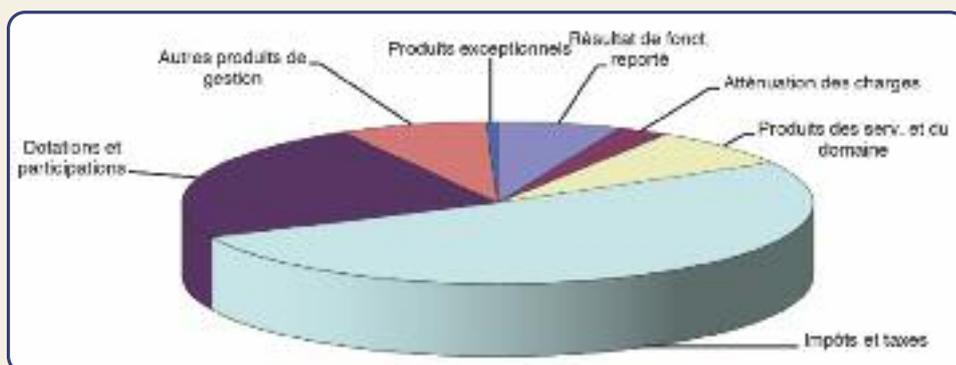
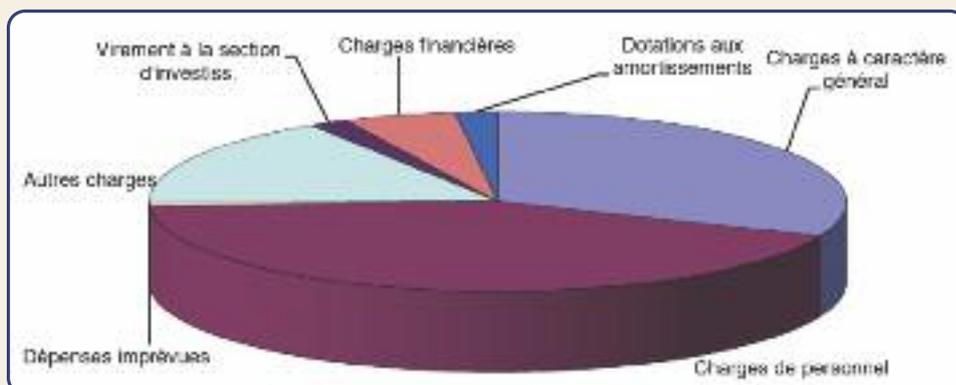
Je vous souhaite un agréable été 2016.

Francis PLENACOSTE
Maire d'Andrest

Budget de fonctionnement (Prévisions 2016)

Dépenses	
Charges à caractère général	237 535,72
Charges de personnel	326 537,10
Dépenses imprévues	4 500,07
Autres charges	123 342,97
Virement à la section invest.	14 032,00
Charges financières	39 448,47
Dotations aux amortissements	15 000,00
Total	760 396,33

Recettes	
Résultat de fonct. reporté	48 116,83
Atténuation des charges	20 000,00
Produits des serv. et du domaine	58 900,00
Impôts et taxes	390 107,00
Dotations et participations	181 395,50
Autres produits de gestion	57 373,00
Produits exceptionnels	4 504,00
Total	760 396,33



Excédent cumulé

L'excédent de fonctionnement cumulé s'élève à 48 116,83 €

INVESTISSEMENTS 2016

Le budget d'investissement pour l'année 2016 a été voté à hauteur de 605 624,00 €, dont 227 640,00 € TTC pour le début des travaux de l'extension de l'école et 58 942,20 € TTC pour la place Jacques Duclos.

Taux communaux inchangés

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
T.H.	9,90	9,90	9,90	9,90	9,90	9,90	9,90	9,90
F.B.	11,20	11,20	11,20	11,20	11,20	11,20	11,20	11,20
F.N.B.	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00

Dans le cadre des activités périscolaires, sous la direction d'Aline Abadie secondée par Françoise Gere-Lamaysouette, les enfants ont commencé à travailler sur une fresque peinte sur le mur extérieur de l'école.



Infos collecte déchets



- La collecte VAE du 15 août sera effectuée le jeudi 18 août.
- Deux nouvelles bornes à verre et à papier sont à votre disposition devant le cimetière.

Rénovation et amélioration de l'habitat

Avec l'OPH, vous pouvez bénéficier d'aides :

Lutter contre l'insalubrité :

80 % de subventions *
Plafond de travaux de 50.000 € HT

Amélioration de l'efficacité énergétique :

De 35 à 80 % de subventions *
Plafond 20.000 € HT

Petits travaux et travaux de toiture :

De 20 à 35 % de subventions *
Plafond 8.000 € HT (petits travaux) et 12.000 € HT (toiture)

Pour vous informer et vous accompagner, adressez-vous au **Pôle des Services Publics de la Communauté de Communes Vic-Montaner, place du Corps-Franc-Pommiès à VIC-EN-BIGORRE tous les mardis de 14 h à 16 h** ou sur rendez-vous en téléphonant au **05 59 14 60 60**.

*Sous conditions de ressources

ECOLE : inscriptions

L'année scolaire touche à sa fin et nous pensons déjà à la prochaine rentrée. Les inscriptions des nouveaux enfants se font à la mairie en concertation avec Madame Bouvet, directrice de l'école. Nous vous rappelons que cette année encore les enfants de 2 ans et demi pourront éventuellement être accueillis (selon certains critères). La garderie ouvre ses portes à 7 h 30 tous les matins, et est assurée jusqu'à 18 h 30 le soir de même qu'un service de cantine.

Inscriptions cantine pour la semaine de la rentrée : les inscriptions pour la cantine scolaire pour la semaine de la rentrée doivent se faire à la **Mairie impérativement avant le vendredi 26 Août 2016**, date imposée par notre prestataire.

La dynamique des rythmes scolaires

Les ateliers proposés par la mairie pendant les temps d'activités périscolaires ont cette année encore connu un réel succès. Une grande majorité des enfants y a participé.

Nous remercions les bénévoles pour leur investissement :

- Guy Solotki et Christian Escurre pour l'atelier informatique
- Pierre Pomès pour le théâtre
- Paul Garcia pour les Piégeurs 65
- Aline Abadie pour ses travaux de fresque murale
- Céline Lebreuil de la médiathèque pour son atelier kamishibaï
- Maud Larmitou pour le tri sélectif des déchets
- Patrick Gere-Lamaysouette pour l'initiation aux premiers secours

Et bien sûr tout notre personnel communal !

Merci également à l'association Bigorra Sport pour la découverte des activités sportives et à Marine Lescloupé pour son atelier Zumba et relaxation.

Fête des TAP

Les enfants participant aux Temps d'Activités Périscolaires, organisés tout au long de l'année scolaire par la mairie, présenteront un programme de chants, musique, théâtre et danses lors de leur fête le **vendredi 24 juin à 19 h à la salle des fêtes.**



Centre de loisirs

Fort de son succès lors des vacances de printemps, le centre de loisirs ouvrira ses portes du 6 au 29 juillet.

Les inscriptions se feront à la mairie de 17 h à 18 h 30 :

- lundi 20 juin
- jeudi 23 juin
- lundi 27 juin
- jeudi 30 juin



Full dance

L'activité full dance mise en place par Corinne Coho, animatrice sportive, avec le concours de la mairie, sera reconduite dès la première semaine de septembre.

Deux cours sont proposés : un pour les adultes et un pour les enfants/adolescents avec séances de renforcements musculaires, step, cardio le tout sur des rythmes de salsa, danses orientales... Renseignements et inscriptions à la mairie.

L'équipe B seniors de l'Entente Bazet Andrest

est devenue cette année championne Armagnac-Bigorre du championnat de rugby territorial 2^e série. Félicitations aux hommes du président Marc Bellocq avec un clin d'œil particulier aux Andrestois de l'équipe !

Les champions :

Alexandre Vaquero, Kévin Martinez, Benjamin Monlezun, Christophe Margerie, Christophe Derigon, Jérôme Deflandre, Théo Migazzi, Xavier

Theil, Anthony Pagliuca, Julien Galiay, Yohan Baldès, Florent Vincent, François Jusforgues, Kévin Carcaillon, Julien Boisson, Loïc Bellahouël, Mickaël Saint-Jean, Lionel Laffargue, Jérémy Paries, Arthur Lalanne, Jérémy Palacio, Stéphane Martin, David Arribat.



Photo Chantal Rouch

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le PCS, c'est quoi ? Il s'agit d'un document opérationnel dont l'objectif est de prévoir la réponse apportée par la commune en cas de sinistres liés à différents risques (inondation, tempête, transports de matières dangereuses, pollution des eaux, incendie, séisme). Il détermine explicitement le rôle de chacun, dans le but de venir en aide à la population.

Dans le cadre de l'élaboration de ce Plan Communal de Sauvegarde, la commune est tenue de recenser toutes les personnes isolées ou fragiles (manque de mobilité, handicap...) qui pourraient se trouver en difficulté lors de la survenance de risques nécessitant une éventuelle évacuation. Si vous êtes concernés ou si vous connaissez une personne dans cette situation, contactez la Mairie au 05 62 31 15 02 afin de vous faire connaître et d'être inscrits sur les registres du PCS.

D'autre part, la commune souhaiterait faire appel à des bénévoles (anciens conseillers municipaux, anciens pompiers, membres d'associations, retraités... ou toute personne qui désire apporter une aide qui pourrait être utile dans tous les secteurs) prêts à prendre part à des actions de soutien et d'assistance de la population en cas de sinistre de grande ampleur. Si cette démarche vous intéresse, merci de contacter le secrétariat de mairie.

Personnel Communal

Marie-Ange Trémoulet nous a quittés le 9 avril dernier. Le Conseil municipal désire rendre un dernier hommage à celle qui s'est dévouée de nombreuses années au sein de la commune et assurer son soutien à la famille.

L'équipe technique municipale s'est renforcée avec l'arrivée de M. Jessy Garbay. Nous souhaitons la bienvenue à ce nouvel agent que vous aurez l'occasion de croiser sur la commune.

Site Internet : www.andrest.fr

Vous l'avez peut-être constaté, le site internet n'a pu correctement être mis à jour depuis quelques semaines. Des modifications techniques y ont été apportées pour le rendre plus performant. Le site est maintenant de nouveau opérationnel. Vous y trouverez toutes les infos actualisées de la commune. Bon surf !

Journée éco-citoyenne

Pour la deuxième année consécutive, en partenariat avec le Centre Leclerc, une journée éco-citoyenne a été organisée au printemps dernier. Elus, membres d'associations du village, particuliers... tous ont contribué bénévolement à enlever des déchets abandonnés aux quatre coins du village. Un geste éco-citoyen pour préserver notre environnement ! Pour rappel, un arrêté municipal sanctionne les abandons sauvages de déchets.



Sécurité routière

Un stage de remise à niveau code et conduite sera organisé dans les locaux de la mairie à l'automne 2016. Plus d'informations au prochain bulletin.



Le 28 mai, grand succès pour le premier troc de plants à la médiathèque !

Rappels citoyens

Voisins vigilants :

Comme à chaque période estivale, avec de possibles départs en vacances, soyez attentifs à votre voisinage afin d'éviter d'éventuels cambriolages.

Bruits :

Rappel des horaires de bricolage, de jardinage et tonte des pelouses :

Jours ouvrables : 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30.

Samedi : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h.

Dimanche et jours fériés : 10 h à 12 h et 16 h à 18 h.

Feux :

L'incinération de matières, quelle que soit leur nature (y compris les déchets verts) est interdite.

Chiens errants :

Les propriétaires d'animaux sont priés de ne pas les laisser errer sur la voie publique. La S.P.A. d'Azereix (05 62 32 80 80) se charge du retrait des animaux errants s'ils ont été préalablement isolés.

Dates à retenir

- Vendredi 24 juin à 19 h (salle des fêtes) : spectacle de fin d'année des TAP
- Mercredi 13 juillet au soir : cérémonie de la fête nationale.
- Dimanche 26 juin à 10 h : balade bucolique contée par Hélène Bardot dans le cadre de la "grainothèque" (gratuit sur réservation à la médiathèque).
- 26, 27 et 28 août : fête locale (organisation AAA).
- Jeudi 1^{er} septembre : rentrée scolaire.